

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****Rencontres nationales de la copropriété (RNCP) - 8e édition**

REF : RNCP-25

La copropriété et le bail

Jeudi 20 et vendredi 21 mars 2025 à Paris ou en visioconférence

Grand témoin Patrice LEBATTEUX Président d'Honneur de la Chambre des Experts en Copropriété, avocat honoraire au barreau de Paris

Responsable pédagogique Jean-Marc ROUX Directeur scientifique des éditions Edilaix ,Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille.

Durée :14.00 heures (2.00 jours)

Lieu : Holiday Inn Paris - Gare De Lyon Bastille
ou en visioconférence

Durée

14.00 heures (2.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Appréhender la notion et les enjeux du bail commercial et du bail d'habitation au sein du régime du régime de la copropriété et sécuriser sa pratique au regard des derniers textes et de la récente jurisprudence.

Contenu de la formation

- Jeudi 20 mars 2025 9h-12h30 Le bailleur au sein de la copropriété INTERVENANTS Colette CHAZELLE, avocat au barreau de Lyon, François-Emmanuel BORREL, administrateur de biens.
 - Les bailleurs sociaux ;
 - Les bailleurs investisseurs et les charges ;
 - L'interdiction de louer (les principes généraux).
- Jeudi 20 mars 2025 14h-17h30 Le locataire au sein de la copropriété INTERVENANTS Camille IVARS, avocat au barreau de Paris, David RODRIGUES, juriste à la CLCV.
 - L'information du locataire ;
 - L'opposabilité du règlement de copropriété ;
 - Les troubles anormaux de voisinage.
- Vendredi 21 mars 2025 9h-12h30 Le bail meublé de courte durée INTERVENANTS Pierre-Édouard LAGRAULET, docteur de droit, avocat au barreau de Paris, Jean-Luc LIEUTAUD, administrateur de biens à Marseille.
 - Les textes ;
 - Les clauses du règlement de copropriété ;

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Les troubles anormaux de voisinage.
- Vendredi 21 mars 2025 14h-17h30 Le bail commercial et la copropriété INTERVENANTS Agnès LEBATTEUX, avocat au barreau de Paris, Benjamin DARMOUNI, administrateur de biens.
 - La destination de l'immeuble et l'activité commerciale ;
 - Le règlement de copropriété (les clauses restrictives et/ou prohibitives) ;
 - Les troubles de jouissance.

Profils des apprenants

- destinées à parfaire et à actualiser les connaissances des professionnels en exercice, notamment avocats, experts judiciaires et huissiers, administrateurs de biens, magistrats.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)